

« Rêver, planifier, avoir foi en demain mais surtout vivre aujourd'hui »

Augusto Branco

Gazette n° 28 - Novembre 2022

Equipe Communication

- Stéphany LESAINT
- Déborah BÉNÉTAT
- Florence FOURNIL
- Dominique CHORON
- Sébastien BLAZY
- Directeur de la publication : Thierry BLANC

Retrouvez vos informations sur le site
internet de la commune : www.cabara.org

Mairie de Cabara

05.57.84.52.57

mairie.cabara@wanadoo.fr

**Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi,
de 14h à 18h**

Sommaire

| | |
|--------------------------------------|------|
| Le mot du Maire | |
| ▪ Manifestations 2022 | p 3 |
| ▪ Scènes d'été | p 3 |
| ▪ Sardinade des chasseurs | p 4 |
| ▪ Concert Zocco Baia | p 4 |
| ▪ Fête à Léo Drouyn | p 5 |
| ▪ Repas des Anciens | p 5 |
| ▪ Association NLD : actualité | p 6 |
| ▪ Tennis de Cabara | p 7 |
| ▪ CDC Castillon-Pujols | p 8 |
| ▪ Du côté du SIRP | p 9 |
| ▪ Semoctom : extension du tri | p 9 |
| ▪ Précarité : des solutions existent | p 9 |
| ▪ La minute Ecolo | p 11 |
| ▪ Participation citoyenne | p 12 |
| ▪ Un peu d'humour | p 16 |



Cher(e)s Cabos,

La fin de l'année approche déjà, après une très chaude saison estivale, suivie d'un bel été indien qui s'est prolongé jusqu'à début novembre.

Cette météo clémente a offert des conditions idéales pour la reprise des concerts et autres manifestations de l'été. Comme d'habitude, vous avez été fidèles à ces rendez-vous et avez contribué au dynamisme de notre village.

Dans cette gazette de novembre, nous reviendrons sur ces animations estivales, sur la rentrée scolaire et les projets en cours et nous nous tournerons vers 2023 qui arrive à grands pas avec, notamment, la programmation du repas des Anciens qui avait été annulé depuis deux ans, cause Covid.

Dans le contexte géopolitique auquel notre pays est confronté, la crise énergétique que nous connaissons frappe directement les collectivités, les entreprises et l'ensemble des foyers. Et l'hiver qui frappe à notre porte risque de fragiliser d'autant, les plus démunis d'entre nous. Les élus réfléchissent actuellement à des actions concrètes pour aider celles et ceux qui rencontreraient des difficultés de toutes sortes. Vous pouvez solliciter le CCAS de la commune qui étudiera avec beaucoup d'attention chaque situation.

Les élus se mobilisent également pour la commune. Avec un triplement des prix du gaz et de l'électricité pour les collectivités territoriales, l'impact sur les charges de fonctionnement n'est pas négligeable et réduit d'autant notre capacité d'investissement pour les projets inscrits au budget.

Dans ce contexte, nous invitons tous les utilisateurs des bâtiments publics à faire preuve de sobriété dans l'utilisation des énergies (eau, chauffage, éclairage)

Fort heureusement, la municipalité avait anticipé certains travaux de réfection, d'isolation et de modernisation du chauffage au foyer, à l'école et au sein de la mairie.

De plus, les derniers candélabres installés sur le plateau du haut de Cabara pour l'éclairage public, disposent d'un réducteur de puissance de 22h à 6h du matin.

En ce qui concerne les travaux en cours, la plateforme des végétaux est de nouveau opérationnelle. Je vous rappelle qu'il est impératif de prendre rendez-vous pour pouvoir déposer vos branchages. La plateforme sera prochainement équipée d'un portail et d'un système de surveillance.

Enfin, côté territoire, celui-ci bénéficie d'une nouvelle gouvernance avec l'élection des membres du Conseil communautaire de la Communauté de Communes de Castillon-Pujols qui sera présidé par Jacques Breillat, maire de Castillon-la-Bataille, en remplacement de Gérard César, démissionnaire. Ce territoire compte près de 20 000 habitants regroupés au sein de 31 communes.

En tant que Vice-Président, j'ai l'honneur de poursuivre ma mission autour du développement durable, la transition écologique et la gouvernance alimentaire.

A ce propos, le monde des déchets va connaître de profonds changements dans les mois et années à venir, à commencer par l'extension des consignes de tri au 1^{er} janvier 2023. A partir de cette date, partout en France, tous les emballages alimentaires papiers, métalliques et plastiques, pourront être déposés dans le bac jaune ce qui facilitera le geste de tri.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la mise en œuvre de ce projet.

Ces sujets d'actualité sont au cœur de nos préoccupations quotidiennes et conditionneront l'avenir et la qualité de nos services public.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne fin d'année et reste à votre écoute.

Prenez soin de vous,

Thierry BLANC, maire de Cabara

Evènements et manifestations — été 2022

Scènes d'été du samedi 06 août : March Mallow, « un voyage dans le temps »

Evènement phare et incontournable de l'été, l'édition 2022 des scènes d'été a été fidèle à sa réputation en offrant au public un spectacle de qualité et haut en couleurs.

Il faut remercier les conseillers municipaux en charge de cette manifestation et notamment notre 1^{er} adjoint, Dominique Choron, très impliqué dans la vie du village (et associative d'une manière générale) et qui, une nouvelle fois, s'est démené pour que Cabara rayonne en un lieu culturel, festif et convivial.

Pour cette nouvelle édition, nous recevons le quintet « March Mallow ». Cinq artistes venus de tous horizons et dont l'expérience, la richesse culturelle et l'inspiration offrent une palette musicale très marquée blues et Jazzy, digne du Cotton Club ou du Studio 54, les plus grands clubs new-yorkais des années 50.

Inspiré du titre de leur premier album, « A Journey in time », le groupe a proposé « un voyage dans le temps », une ode magnifique sous l'influence des plus grands artistes : Billie Holliday, Ella Fitzgerald ou encore Nat King Cole.

Sous un beau soleil [ndlr : et pour la première fois en extérieur], la Dordogne et la cale ont offert un lieu de prédilection à ce type d'évènements. Ce fut un vrai succès qui a rassemblé pas moins de 200 convives qui ont pu se régaler également des assiettes préparées par le traiteur Pascal Durand.



Photo : Action Jazz Caudéran



Photo : Action Jazz Caudéran

Photo : Action Jazz Caudéran

Un public venu en nombre sur la cale pour assister au spectacle



Sardinade du 13 août



Le nouveau conseil d'administration de l'ACCA de Cabara.

Président : Guy LARDIERE
Vice-Président : Michel MASSIAS
Secrétaire : Jean-Pierre CHADEIX
Secrétaire adjoint : Jérémy BÉNÉTAT
Trésorier : Philippe PENDANX
Trésorier adjoint : Noël DEBANDE
Membres du bureau :
Guy MICHAUD et Jean-Marie FRITEGOTTO
Président d'honneur : Jean-Claude BIER

Les candidats au permis de chasse doivent contacter le
Président au 06 08 21 68 70.

Loto de la chasse
14 janvier 2023



Concert Zocco Baia au château de Blagnac, le 20 août 2022

Les associations « **Que du Bonheur** » et « **Cabara Atlantique** » ont organisé le samedi 20 août 2022 une soirée dans le parc de la propriété du château de Blagnac.

Cette chaude soirée d'été a permis d'accueillir « **Zocco Baia** », un groupe de jeunes musiciens talentueux, qui nous ont fait voyager à travers leur univers : une musique traditionnelle du monde, Cumbia, musique africaine ou italienne.

Beaucoup ont pu apprécier ce moment musical dans un environnement à la fois magique et magnifique qu'est le parc arboré du château de Blagnac. Une chose est sûre, le groupe « **Zocco Baia** » a mis du soleil dans les cœurs.



Fête à Léo DROUYN, le 03 septembre 2022.

Les samedi 3 et dimanche 4 septembre, "La Fête à Léo", la manifestation de découverte du patrimoine girondin, s'est arrêtée deux jours à Cabara pour fêter Leo Drouyn (1816-1896), "l'artiste archéologue" dont les dessins et les gravures sont souvent dans nos communes les plus anciennes images que l'on puisse trouver de nos monuments et de nos paysages. Le samedi, sur les quais, c'était plutôt l'artiste qui était honoré avec une exposition de panneaux et d'œuvres originales de Leo Drouyn dans l'atelier-chai Aracabara de Myriam Schreiber.

Des ateliers de dessins à la chambre claire ou la possibilité de dessiner dans le village étaient proposés et ont été suivis. Après une visite de l'église commentée par Any Battaglia, une centaine de personnes se sont retrouvées au café de la Marine pour un "Samedi de Cabara" exceptionnel avec Marguerite Stahl, Bernard Larrieu et Philippe Araguas pour parler de René Princeteau et de Leo Drouyn, deux artistes emblématiques du Libournais.



Le public dans le Café de la Marine



Présentation de l'exposition dans l'atelier Aracabara



Table ronde dans le parc du château de Blagnac

Puis, fin de journée conviviale sur les quais, avec le pianiste Hervé Saint Guirons et le saxophoniste Jean Vernhères.

Le dimanche a été plutôt archéologique : départ du château de Blagnac vers Saint-Aubin de Branne en passant par de beaux édifices chargés d'Histoire : croix de cimetière des Jaubert de Barraud à Cabara, Le Pistouley, le Bédât, le Prieuré, puis église romane de St Aubin où fut rendu un hommage à l'ancien président de l'association, Jean-François Duclot, décédé en 2021. Retour vers Blagnac après le pique-nique et la visite du château de L'Hérisson. Un public très important a participé à cette promenade savante, près de 150 personnes, qui se sont retrouvées pour la plupart dans le parc du château de Blagnac, vers 17h00, pour une table-ronde sur l'histoire du château avec Jean-Luc Piat, Sylvie Faravel, Bernard Larrieu et Marten Van Hinte, avant un final convivial et le piano de Hervé Saint-Guirons, dans le superbe cadre de la terrasse du château de Blagnac dominant la vallée et le cours de la Dordogne. Deux journées très réussies organisées, dans le cadre des Scènes d'Été, par l'association historique des pays de Branne et les Amis de Leo Drouyn en partenariat avec l'atelier Aracabara et l'association Cabara Atlantique.



Prochain SAMEDI DE CABARA

Samedi 10 décembre 2022

Intervenant : Michel WINOCK

Repas des aînés : 6 février 2023

L'année 2023 débutera par le repas des anciens qui aura lieu le **06 février 2023**.

Après 2 ans d'interruption, il est temps de se retrouver autour d'un repas et d'un après-midi convivial.

Le foyer municipal de Cabara vous accueillera à cette occasion.



Chants de Noël à l'église de Cabara

Le samedi 17 décembre à 17h30, la chorale "Au fil de l'eau" donne un concert "de saison" avec 16 chants de Noël. Parmi les 16 chants retenus, certains sont traditionnels et très évocateurs des noëls de notre enfance et d'autres, très émouvants, sont à découvrir.

A l'issue du concert, et sur le parvis de l'église, un vin chaud et des pâtisseries de Noël seront proposés.

Entrée : 5 euros pour les non-adhérents de l'association Nature Loisirs et Découverte - 2 euros pour les adhérents et les moins de 15 ans.

La recette du concert sera entièrement reversée par Nature Loisirs et Découverte à l'Association de défense du Patrimoine de Cabara, présidée par Madame Any Battaglia.

La chorale "Au fil de l'eau" c'est 38 chanteurs dirigés par Colette ALBERT cheffe de chœur et un répertoire basé sur la chanson française. La chorale se produit dans différents lieux, comme les salles municipales, les maisons de retraite et les églises.

Les répétitions de la chorale ont lieu tous les lundis à 17h à la salle des fêtes de Cabara.

Contact pour réservation : 0680927914 ou assocabara@gmail.com

Vide grenier de Noël le dimanche 4 décembre 2022, de 9h à 17h, à la salle des fêtes

Noël approche, c'est le moment de penser aux cadeaux.

L'association Nature Loisirs et Découverte organise, à la salle des fêtes de Cabara, un vide grenier de Noël.

Jouets, objets déco, vêtements, livres...Venez vendre vos articles en bon état, pour leur donner une seconde vie.

Les tables et les chaises seront fournies au prix de 2 euros la table de 1.80 m.

Vous trouverez sur place une petite restauration : sandwiches, crêpes, boissons ...

Pour les exposants :

-arrivée à 8h

-table de 1,80 mètres fournie avec chaises pour 2€

Exposants et public trouveront une petite restauration sur place

Contact pour réservation : 0680927914 ou assocabara@gmail.com

La petite broc' du Marché BIO

Le marché bio et artisanal de Cabara se tient tous les derniers dimanches du mois.

Vous avez des objets à vendre ? réservez un emplacement sur le marché !

Contact pour réservation : 0680927914 ou assocabara@gmail.com

Attention : pour des raisons de calendrier, le marché de fin décembre n'aura pas lieu.

Tennis de Cabara

L'association ASTC a tenu son assemblée générale le 23 juillet. En partenariat avec la commune, il a été décidé de rénover le cours de tennis afin de relancer la pratique de cette discipline. Nettoyage, traçage des lignes et nouveau filet : toutes les conditions sont réunies pour venir en famille ou entre amis passer de bons moments.

OFFRE SAISON 2022-2023

Les membres du bureau ont décidé de faire
une remise de 50 % pour toute nouvelle adhésion
pour cette nouvelle saison.
Profitez-en vite !



| Abonnés | Tarifs | CONTACT |
|---|--------|--|
| ADULTES (à partir de 17 ans) | 30 € | Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Sébastien : 06 61 57 14 74 ou Stéphanie : 06 28 27 58 07 |
| COUPLES | 40 € | |
| ENFANTS jusqu'à 10 ans | 5 € | |
| 1 enfant de 11 à 16 ans | 10 € | |
| 2 enfants de 11 à 16 ans (même famille) | 15 € | |
| 3 enfants de 11 à 16 ans (même famille) | 20 € | |



Une nouvelle gouvernance plurielle pour « un avenir commun »

<https://www.castillonpujols.fr/>

Président : **Jacques BREILLAT** (qui succède à Gérard CÉSAR, démissionnaire)

9 vice-Présidents :

- **Patrick COUTAREL** : 1^{er} vice-Président : développement économique
- **Liliane POIVERT** : cadre de vie et de l'habitat
- **Jean-Claude DELONGEAS** : finances
- **Marie-Christine FAURE** : jeunesse et petite enfance
- **Bernard DUDON** : Plan local d'urbanisme intercommunal
- **Delphine CONDOT** : Communication des médiathèques et grands événements
- **Thierry BLANC** : développement durable, transition écologique et projet alimentaire territorial
- **Ghislaine MONBOUCHER** : Action sociale
- **Patrice PAULETTO** : Logiques et schémas de mutualisation

2 conseillers délégués :

- **Claude DUCOUSSEAU** : tourisme
- **Pascal LABRO** : Infrastructures numériques et mobilité



Jacques BREILLAT, Président de la CDC

Du côté du SIRP

- **Effectifs : effectifs sous surveillance**

A la rentrée 2022, le SIRP compte 107 élèves au total.

| | | | | |
|------------------------------|---------------------------|----|----------------------|----|
| CABARA | Petite et moyenne section | 19 | Grande section et CP | 15 |
| SAINT AUBIN DE BRANNE | CE1 – CE2 | 24 | | |
| NAUJAN ET POSTIAC | CE2 – CM1 | 24 | CM1 – CM2 | 25 |

- **Inscriptions : n'attendez pas le dernier moment !**

Vous pouvez inscrire vos tout petits tout au long de l'année. Il est judicieux d'anticiper vos inscriptions car ces effectifs « prévisionnels » sont pris en compte chaque année par l'inspection académique pour le maintien ou la suppression éventuelle des classes.

A ce jour, nous comptabilisons 19 entrées en maternelle pour 2023 et 12 pour 2024.

- **Cantine : hausse du prix des matières premières**

Face à l'inflation et à la hausse des coûts de l'énergie, les professionnels de la restauration collective réclament, au niveau national, une hausse des tarifs de 9% aux collectivités territoriales. Des négociations avec API RESTAURATION, l'entreprise qui fournit les plats de la cantine, sont en cours afin de trouver des compromis à ces éventuelles augmentations de prix.

- **Garderie : nouveaux horaires et fin de la gratuité**

- **Horaires** : depuis le 7 novembre 2022, de nouveaux horaires sont en vigueur visant à une harmonisation sur les trois garderies.

Ouverture des garderies : 7h30 le matin

Fermeture des garderies : 18h30 le soir

- **Coût de la garderie** : alors que la gratuité de la garderie était une valeur chèrement défendue par les élus du SIRP, ceux-ci se voient désormais contraints de mettre en place une tarification. Notre SIRP ne dispose pas des mêmes moyens financiers qu'une grande collectivité et doit inciter les parents à une utilisation « raisonnée » du service de garderie afin de garantir la qualité de la prise en charge des enfants.

Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2023, le coût de la garderie s'élèvera à :

▪ **1 € le matin** (à partir de 7h30)

▪ **1 € le soir** (à partir de 17h30)



En cas de recours occasionnel au service de garderie

▪ **Forfait semaine : 4 €**

- **Facturation** : La facturation reste mensuelle. Comme pour la cantine, vous recevrez tous les mois un avis de sommes à payer du trésor public.
- **Règlement** : plusieurs possibilités s'offrent à vous pour régler vos factures de cantine et/ou de garderie
 - **Par chèque à l'ordre du Trésor public**
 - **Par virement bancaire en renseignant l'IBAN du Trésor public :**
 - ➔ **IBAN : FR633000100466G337000000050 – BIC : BDFEFRPPCCT**
 - **Par carte bancaire sur le site de paiement sécurisé du Trésor public : <https://www.payfip.gouv.fr>**
 - ➔ Spécifier l'identifiant structure publique et la référence de la créance indiqués sur l'ASAP reçu.

SEMOCTOM : extensions des consignes de tri**



Afin de faciliter le tri des déchets, une nouvelle réglementation permet de collecter de nouveaux types de déchets dans le bac jaune. C'est le cas de tous les petits emballages en métal et/ou en plastiques.



Seuls les emballages ménagers « alimentaires et assimilés » sont concernés. Ne jetez pas de jouets ou autres objets en plastique qui doivent être ramenés en déchetterie.



Le verre n'est pas concerné et doit être déposé dans des bornes à verre

**** Possibilité de demander un bac plus grand pour les foyers équipés d'un bac de 120 ou 240 litres.**

Il est demandé de sortir vos poubelles jaunes le **jeudi 1^{er} décembre 2022** afin que les agents du SEMOCTOM puissent coller les consignes de tri sur vos bacs. (en cas de non présentation du bac, ces consignes vous seront déposées dans la boîte aux lettres afin que vous puissiez réaliser vous-même ce collage.

A partir du 1 janvier 2023

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

Juste vidés, pas emboîtés les uns dans les autres et hop sans sac dans le bac !



Briques alimentaires



Emballages en métal



Emballages en carton



Tous les papiers



Bouteilles, flacons en plastique



Plateforme des déchets verts : les dépôts sont de nouveau possibles



Suite aux travaux d'aménagements retardés pour cause d'intempéries, le site est de nouveau accessible pour le dépôt des branchages.

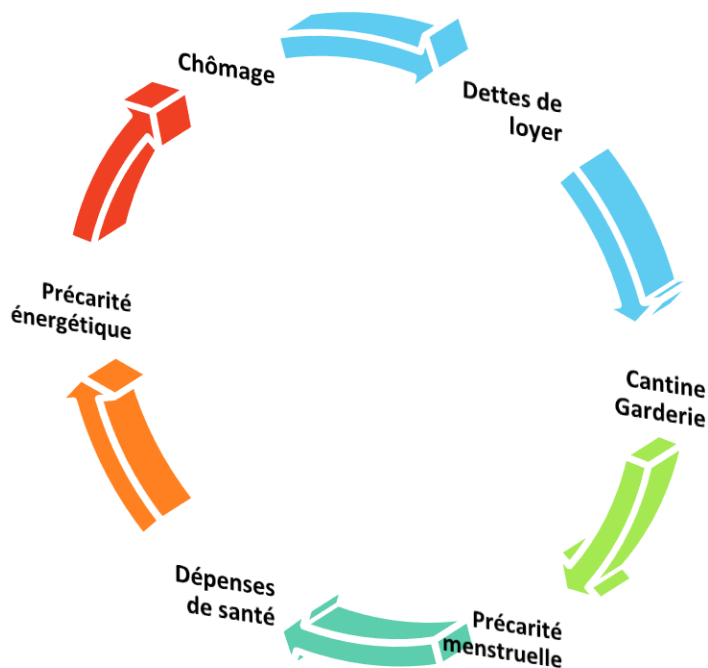
Rappel des règles :

- Prise de rendez-vous obligatoire en mairie (ouverture les lundis et vendredis uniquement)
- Aucun dépôt non autorisé préalablement
- Dépôts de branchages uniquement (pas de feuilles, de tontes ni de troncs d'arbres ou de souches)

Dépôts sauvages interdits sous peine de poursuites et de sanctions = jusqu'à 1500 € d'amende et confiscation du véhicule

➔ Art 634-2 et 635-8 du Code pénal.

Précarité : des solutions existent, ne restez pas seuls



Avec l'augmentation des prix des énergies au cours des prochains mois, certains d'entre vous risquent de rencontrer des difficultés pour le paiement de leurs factures.

La municipalité, sensible à cette problématique, reste à votre écoute et peut vous aider à passer ce cap difficile, avec neutralité et en toute confidentialité.

Nous disposons de travailleurs sociaux sur la commune qui peuvent mobiliser tous les dispositifs d'aide de droit commun existants.

Vous êtes invités à laisser vos coordonnées (Nom et numéro de téléphone) par mail :

mairie.cabara@wanadoo.fr

Vous serez contactés rapidement et un rendez-vous vous sera proposé dans les plus brefs délais.

Ensembles, nous pourrons trouver des solutions.

Voyages scolaires

Comme chaque année, la mairie de Cabara participe au frais de voyages scolaires, pour les élèves de Cabara scolarisés au Collège de Branne. L'aide est soumise à conditions de ressources et est plafonnée à 300 € par enfant et par an. Contactez le secrétariat de la mairie de Cabara.

Urbanisme : rappel

Depuis le 1^{er} janvier 2022, tous vos travaux de construction, d'aménagements, de clôture, de peinture ou de ravalement de façade doivent faire l'objet, selon les cas, d'une autorisation de travaux préalable, voire d'un permis de construire.

Depuis cette date, ces démarches doivent obligatoirement être réalisées en ligne.

Pour cela, vous devez créer un compte sur le site :

<https://grandlibournais.geosphere.fr/guichet-unique>

Vous pouvez également estimer votre taxe d'aménagement selon les travaux réalisés avec le simulateur :

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/calcul-de-la-taxe-damenagement>

Maison France Services

Adresse :

2, rue du 19 mars 1962

33350 Castillon-la-Bataille

Téléphone : 05.57.41.52.60



Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi, mercredi : 9h-12h30 / 13h30-17h15

Jeudi : 9h-12h30 / 15h-18h

Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-16h15

Un guichet unique d'accueil, d'informations et d'orientation du public pour toutes vos démarches administratives, démarches en ligne ou du quotidien.

Véritable accompagnement dans les domaines de l'emploi et de l'insertion, de la santé, du numérique, du logement et du handicap.

la Minute Ecolo

Choisissons de quoi demain sera fait

MOINS DE DECHETS : JE SUIS MON PROPRE MAITRE ET JE NE ME LAISSE PAS IMPOSER DES CHOSES INUTILES

Je refuse les emballages ou les sacs en plastique

JE VIS, JE ME NOURRIS : JE COMPOSTE AUTANT QUE POSSIBLE ET JE RECYCLE LES DECHETS QUE JE NE PEUX RETRAITER PAR MOI-MEME

550kg de déchets par an/hab

Objectif 2023 :

- 104kg /an/hab

Un sac plastique met
450 ans
pour se décomposer
Une bouteille d'eau :
1000 ans

Lors de sa séance du 1er juin 2021, le conseil municipal a adhéré au groupement de commandes, pour l'achat d'énergie, de travaux, de fournitures et services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique pour une durée illimitée. Ce choix permet à la commune de bénéficier à la fois des tarifs négociés dans le cadre des marchés d'énergie et également de l'expertise technique du Sdeeg (syndicat département d'énergie de la Gironde, coordonnateur du groupement). Le 11 janvier 2022, une réflexion a été lancée sur la possibilité d'améliorer l'éclairage public sur la commune tant sur le plan économique qu'écologique.

Sur la totalité de la commune cela concerne 130 points lumineux, ce qui représente un investissement considérable (près de 80 000€).

La priorité a été donnée à l'acquisition d'horloges permettant de restreindre la plage d'éclairage des voies publiques. Cette mesure écologique n'aura aucun impact sur les finances de la commune sachant que nous sommes assujettis à un forfait d'électricité en lien avec les marchés publics.



Recette du liquide vaisselle

A SAVOIR : les lessives industrielles contiennent des phosphonates dangereux pour la santé et l'environnement

les ingrédients : 1.5 litre d'eau, 30 gr de savon de Marseille (mixé ou rapé), 70 gr de savon noir, 2 cas rases de cristaux de soude, 2 cac de Bicarbonate et 20 gouttes d'huile essentielle de votre choix. Faire bouillir les savons dans l'eau avec le bicarbonate et les cristaux, ajouter l'huile essentielle et c'est tout !

Humour

C'est la crise !



SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE CABARA ET SOYEZ ALERTÉS



Mettez CABARA en favori !! ❤️



Nous vous invitons à visiter notre site Web. Vous y trouverez des informations complémentaires et des sujets d'actualité. Le site est sécurisé et régulièrement mis à jour. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos souhaits de rubriques nouvelles.

<https://www.cabara.org>

Directeur de la publication : Thierry BLANC
6 rue de la Mairie – 33420 CABARA
Téléphone : 05.57.84.52.57
Télécopie : 05.57.74.99.83
Email : mairie.cabara@wanadoo.fr
Web : www.cabara.org

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 14h à 18h



Flashez ce Qr Code pour retrouver toutes vos informations sur le site web de Cabara



**LA GAZETTE
DE CABARA**